

# DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N°256 juillet 2020



## La nouvelle équipe municipale au service des Cendrasiens

### SOMMAIRE

P2            Edito.  
P3 et 4       Elections  
P5 et 6       Budget  
P7            CCAS  
P8            Santé

P9            Un cendrasien à l'honneur  
P10          Nos commerces et producteurs locaux  
P11-12       En bref  
P13          Ecoles  
P14          Culture  
P15          Associations  
P16          Agenda-Pratique.

Chères cendrasiennes, chers cendrasiens,

En préambule, je tiens à vous remercier chaleureusement au nom du Conseil municipal pour la confiance que vous nous avez renouvelée à l'occasion des élections municipales.

Le contexte très particulier de ces élections nous incite à rester modestes et humbles face à un résultat marqué par une très faible participation. Néanmoins, nous sommes très heureux et fiers de pouvoir poursuivre le travail engagé, avec une équipe partiellement renouvelée, enthousiaste et dynamique.

La période que nous venons de vivre, ses conséquences sur notre présent et, certainement, sur notre futur, nous font penser que le plus dur reste devant nous. Face aux diverses prévisions à l'échelle nationale comme locale, nous nous préparons à faire face à de nombreux défis pour répondre aux besoins de la population, et à l'urgence sociale et écologique.

Pour l'heure, nous espérons que vous, vos enfants, votre famille et vos proches n'avez pas été trop affectés par cette période anxiogène ou touchés par la maladie.

Nous tenions également à saluer l'engagement et le dévouement des médecins, des infirmiers, du personnel soignant dans son ensemble, des agents hospitaliers, des aides à domicile,

des pharmaciens, des personnels d'EHPAD, des pompiers, des éboueurs, des agents d'astreintes, des forces de l'ordre... de l'ensemble des acteurs, privés comme publics, qui ont pris des risques pour l'intérêt général ainsi que tous ceux qui ont participé à faire vivre le pays (épiciers, commerçants, caissiers, couturières, livreurs, agriculteurs,...). Une pensée également pour ceux qui vivent de plein fouet la crise économique, et notamment les nombreuses entreprises qui sont sans ressources depuis plusieurs mois.

Il nous semble également important de mettre en avant notre système de solidarité : le chômage partiel, par exemple, a permis d'atténuer de manière considérable l'impact économique de la crise, de même que notre système de soins, avec la sécurité sociale, a permis de financer autant que possible les équipements et les soins nécessaires aux malades. Beaucoup de pays envient notre système universel, en particulier les Etats-Unis où faute d'avoir un compte en banque bien fourni permettant de prendre en charge les soins nécessaires, des personnes contaminées meurent. Plus de 70 ans après, nous pouvons encore remercier le ministre communiste Ambroise Croizat qui a fait de la couverture santé un droit pour tous. Vive la sécu et défendons là !

**Sylvain ANDRÉ**

## **Extrait de l'intervention du Maire de Cendras au conseil d'agglomération du 15 juillet 2020 pour l'élection du Président**

...L'élection du Président de l'agglomération est incontestablement un moment important de la vie de notre assemblée. Mais plus important encore, c'est de déterminer la politique que nous voulons, et que nous allons mener. Et d'établir collectivement la feuille de route que nous nous fixons ainsi qu'au prochain Président d'Alès agglo.....

Le projet de territoire voté à l'unanimité (comme vous aimez souvent le dire) en fin de mandat dernier sera certainement amendé par les nouveaux élus. De nouvelles réflexions vont être lancées, les calendriers vont se remplir, et une nouvelle dynamique va se mettre en œuvre comme il convient après chaque élection.

Mais ces actualités ne doivent pas faire oublier l'urgence d'agir. Il est urgent de lancer rapidement des plans d'action surtout avec la crise que nous connaissons actuellement. Pour faire vivre réellement ce Projet de territoire et trouver une cohésion de cette assemblée, il faut passer au financement des projets proposés par la diversité de l'assemblée et sur toutes les thématiques.....Il me semble dans un premier temps que tous nos travaux, nos propositions, nos choix et nos décisions doivent placer au 1<sup>er</sup> plan les deux grandes causes de notre temps : la crise sociale et l'urgence écologique.

Le projet alimentaire de territoire doit être un enjeu incontournable du mandat afin de viser une autosuffisance alimentaire, pour pouvoir fournir des produits de qualité pour nos populations, comportant le moins de pesticides possible, en tendant vers le bio. Ceci, avec une agriculture diversifiée qui privilégie les petites structures.

Les communes rurales sont des territoires d'avenir avec un dynamisme remarquable et de nombreux projets. La crise sanitaire vient de renforcer cette certitude, il me semble. Mon propos ne veut pas opposer urbain et ruraux car nos territoires sont complémentaires. Mais l'économie, la vie, les équipements ne doivent pas être concentrés uniquement sur la ville centre. L'arrivée de la fibre sur les communes rurales va ouvrir des possibilités extraordinaires sur notre territoire (télétravail, développement d'activité économique, nouvelles possibilités d'installation pour les entreprises...). Parce qu'ils sont porteurs d'avenir, soutenons massivement les acteurs de la ruralité.

Sur l'économie, des réalisations concrètes sont d'ores et déjà mises en œuvre, bien sûr, mais il me semble essentiel que le curseur tende un peu plus encore vers une économie plus endogène, à partir des savoirs faire locaux, des projets locaux et des ressources locales. Le développement des circuits courts et des filières locales sont des enjeux majeurs, car au-delà de l'enjeu environnemental, les emplois qui se créeront seront plus pérennes. Je veux juste rappeler encore une fois qu'une économie basée sur l'attractivité et sur un dévelop-

pement exogène, déplace uniquement la richesse mais n'en crée pas. Piquer une entreprise à un autre territoire qui ne restera très certainement pas longtemps chez nous déplace la pauvreté. Travaillons la coopération et la complémentarité avec les autres territoires au lieu d'alimenter la guerre économique.

Je propose aussi que nous favorisons l'économie qui va dans le sens de la transition écologique, nécessaire pour les futures générations.

Notre politique, nos actes doivent être un exemple en matière environnementale et doivent encore s'intensifier car tous les rapports des scientifiques nous alertent sur l'urgence pour le climat et pour la survie à terme de l'humanité.

L'agglomération doit être également plus solidaire. Par exemple la mise en place d'un pacte fiscal plus solidaire et redistributif est un enjeu important pour l'équilibre du territoire.

Dans un autre domaine l'agglo doit soutenir plus fortement notre jeunesse, et notamment les jeunes les plus en difficulté, en allant sur le terrain de la prévention spécialisée et des chantiers éducatifs par exemples.

Quelques mots sur le fonctionnement de notre intercommunalité sans être long. J'ai la conviction que nous sommes allé trop loin dans ces agglomérations.

Tout d'abord la taille et le nombre de représentants, qui posent des problèmes à mon sens de démocratie et éloigne les citoyens des pouvoirs de décisions. Nous devons innover et trouver d'autres fonctionnements qui permettent la participation citoyenne et que les élus soient plus acteurs de l'élaboration des décisions. C'est un enjeu démocratique !

Je ressens également un dévoiement de l'objectif premier de l'intercommunalité que je défends, à savoir la coopération. Une dérive s'installe partout en France où les agglos deviennent une entité supra communale au-dessus des communes. Veillons à ce que l'agglo soit un outil de coopération.

Nous sommes allés trop loin dans les transferts de compétences, bien évidemment la responsabilité première est celle du législateur, mais nous avons accompagné avec zèle ce mouvement. Faisons marche arrière pour certaines compétences non obligatoires ou trouvons des solutions pour redonner le pouvoir aux échelons de proximité. Si nous ne stoppons pas ce processus nous connaissons la mort des communes et, nous aurons une grande part de responsabilité !.....

.....Pour terminer mon discours, je vous informe que je m'abstiendrai sur le vote du Président et j'espère qu'il prendra en compte toutes nos contributions pour mettre en œuvre une feuille de route équilibrée, ambitieuse et représentant la richesse et la diversité de notre assemblée.....

# Elections

## Installation du Conseil municipal

### Les 19 élus du Conseil municipal de Cendras

André Sylvain  
Soutoul Fabienne  
Louche Yannick  
Gauze Michelle  
Pelorgeas Jean-Marc  
Roux Brigitte  
Garnier Stéphan  
Roudil Magalie  
Dufourg Bruno  
Bastide Anne-Lise  
Corbier Jean-Marc  
Heller Carole  
Dupin Samuel  
Soustelle Carole  
Taramasco Pierre  
Faguelin Eléonore  
Champclaux Pierre  
Ochudlo Denise  
Bureau Claude



### Installation du Conseil municipal lundi 25 mai 2020

Élection à l'unanimité du Maire et des 5 Adjointes.

**MAIRE et Conseiller communautaire : ANDRÉ Sylvain**

#### **ADJOINTS :**

1<sup>ère</sup> Adjointe : GAUZE Michelle (Education)  
2<sup>ème</sup> Adjoint : PELORGEAS Jean-Marc (Travaux)  
3<sup>ème</sup> Adjoint : ROUX Brigitte (Social)  
4<sup>ème</sup> Adjoint : DUFOURG Bruno (Festivités, sports)  
5<sup>ème</sup> Adjoint : ROUDIL Magalie (Urbanisme)

#### **CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS :**

BASTIDE Anne-Lise : Culture  
CORBIER Jean-Marc : Sports-Associations



## MERCI !

Aux 3 élus sortants du Conseil Municipal (*qui n'ont pas souhaité se représenter*) :

- Chantal Mavel
- Bernard Richerme
- Roger Livrizzi

Ils ont œuvré sans se ménager pendant des années pour la commune et ses habitants. Ils ont bien mérité une retraite plus tranquille (mais ils vont nous manquer).

Aux 2 élues du CCAS :

- Christiane Guiraud
- Yvette Brunel

2 personnages incontournables de la commune qui ont aidé de nombreux Cendrasiens avec un engagement bénévole, discret et efficace.

Au nom du Conseil municipal, du CCAS et des Cendrasiens, nous tenions à remercier chaleureusement : Yvette, Christiane, Chantal, Roger et Bernard !



# Elections

## Les commissions municipales

### « Ecole, éducation, enfance, jeunesse »

- GAUZE Michèle
- SOUSTELLE Carole
- SOUTOUL Fabienne
- DUPIN Samuel
- HELLER CAROLE

### « Festivité, sport, culture, associations »

- DUFOURG Bruno
- BASTIDE Anne-Lise
- CORBIER Jean-Marc
- CHAMPCLAUX Pierre
- FAGUELIN Eléonore
- TARAMASCO Pierre
- SOUSTELLE Carole

### « Urbanisme, cadre de vie, logement »

- ROUDIL Magalie
- GARNIER Stéphan
- BUREAU Claude
- HELLER Carole
- PELORGEAS Jean-Marc
- SOUSTELLE Carole

### « Solidarité »

- ROUX Brigitte
- DUPIN Samuel
- TARAMASCO Pierre
- SOUTOUL Fabienne
- FAGUELIN Eléonore

### « Communication »

- HELLER Carole
- ROUDIL Magalie
- BASTIDE Anne-Lise
- TARAMASCO Pierre

### « Ruralité, agriculture, forêt, économie, biodiversité »

- LOUCHE Yannick
- GARNIER Stéphan
- GAUZE Michèle
- DUPIN Samuel
- TARAMASCO Pierre

### « Appels d'offres »

- PELORGEAS Jean-Marc
- BUREAU Claude
- HELLER Carole
- SOUSTELLE Carole
- CORBIER Jean-Marc
- GAUZE Michèle

## Les désignations

### Délégués au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

- LOUCHE Yannick (Titulaire)
- ANDRÉ Sylvain (Suppléant)

### Délégués au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement :

- LOUCHE Yannick
- ANDRÉ Sylvain

### Délégués au Syndicat Mixte d'Electricité :

- ANDRÉ Sylvain
- BUREAU Claude
- DUFOURG Bruno
- CHAMPCLAUX Pierre

### Délégué au SMIRITOM

- DUPIN Samuel

### Délégués au CA du Centre Socioculturel Lucie Aubrac :

- ANDRÉ Sylvain
- SOUSTELLE Carole
- DUPIN Samuel
- SOUTOUL Fabienne
- HELLER Carole

### Délégué au CA « Les Jardins du Galeizon » :

- PELORGEAS Jean-Marc

### Délégué au Pays Cévennes

- Titulaire : Yannick LOUCHE
- Suppléant : Sylvain ANDRE

### Désignation commission attribution de logements « Un toit pour tous » et 3F Occitanie

- OCHUDLO Denise

# Budget

## Un budget voté dans un contexte particulier !

Le budget de la commune vient d'être voté à l'unanimité par le Conseil municipal le mardi 30 juin. La situation sanitaire a retardé l'échéance de vote : la loi d'urgence a décalé la date limite au 31 juillet au lieu du 30 avril initialement prévu.

Le contexte n'a pas permis malheureusement la tenue des réunions publiques préparatoires à l'élabora-

tion du budget comme habituellement. Cependant, cet exercice budgétaire est très « particulier » car il est déjà entamé de moitié avec les investissements déjà réalisés ou en cours de réalisation.

- Un budget réaliste et dynamique
- Pas d'augmentation d'impôts locaux
- Des investissements utiles
- Un soutien maintenu à nos partenaires locaux

## Section de fonctionnement Des charges relativement stable

BP2020 Commune de CENDRAS COMMUNE DE CENDRAS

Page 2

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	305 614,27		253 490,00	253 490,00	253 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	686 312,00		686 000,00	686 000,00	686 000,00
014	Atténuations de produits	288 023,10		198 000,00	198 000,00	198 000,00
65	Autres charges de gestion courante	183 100,00		198 600,00	198 600,00	198 600,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 463 049,37</b>		<b>1 336 090,00</b>	<b>1 336 090,00</b>	<b>1 336 090,00</b>
66	Charges financières	44 032,04		39 236,58	39 236,58	39 236,58
67	Charges exceptionnelles	11 516,36		3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	23 983,64		47 857,60	47 857,60	47 857,60
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 542 581,41</b>		<b>1 426 184,18</b>	<b>1 426 184,18</b>	<b>1 426 184,18</b>
023	Virement à la section d'investissement	573 952,88		564 064,85	564 064,85	564 064,85
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	7 161,50		14 091,45	14 091,45	14 091,45
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>581 114,38</b>		<b>578 156,30</b>	<b>578 156,30</b>	<b>578 156,30</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 123 695,79</b>		<b>2 004 340,48</b>	<b>2 004 340,48</b>	<b>2 004 340,48</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	2 004 340,48
--	---	--------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	32 000,00		31 500,00	31 500,00	31 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	170 825,00		166 500,00	166 500,00	166 500,00
73	Impôts et taxes	722 597,00		713 062,00	713 062,00	713 062,00
74	Dotations et participations	539 514,27		551 351,00	551 351,00	551 351,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 524 936,27</b>		<b>1 522 413,00</b>	<b>1 522 413,00</b>	<b>1 522 413,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 524 936,27</b>		<b>1 522 413,00</b>	<b>1 522 413,00</b>	<b>1 522 413,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	32 000,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>32 000,00</b>		<b>32 500,00</b>	<b>32 500,00</b>	<b>32 500,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 556 936,27</b>		<b>1 554 913,00</b>	<b>1 554 913,00</b>	<b>1 554 913,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	449 427,48
---	---	------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	2 004 340,48
--	---	--------------

# Budget

## Les investissements

(liste des investissements significatifs)

- Installation d'un système de **vidéo-protection** (consultable uniquement sur réquisition des gendarmes) 79 959 € ht, subvention DETR Etat de 63 967 €, autofinancement 15 992 €



- Nouvelle tranche de rénovation de **l'Abbaye** (mur et arche) 45 717 € ht, subvention DRAC 14 278 € et Département 6 903 €, autofinancement 24 536 €



- Réfection de la **voirie**, 110 393 € ht, fond concours agglo 55 196 €, autofinancement 55 196 €



- **Sécurisation école** tranche 1, 9 478 € ht, Etat DETR 4 549 €, autofinancement 6 824 €

- Système de **refroidissement par le sol pour le Pôle de Santé** 9 350 € ht, autofinancement 9 350 €



- **Grande Pergola** en bois et sagne pour les **enfants** (derrière du centre socioculturel) 2 916 € ht, matériaux payé entièrement par la Mairie et installation par l'équipe technique



- **Révision du Plan Local d'Urbanisme étape 2** 10 000 € ht en autofinancement

- **Jeux extérieurs** à remplacer en autofinancement 10 000 € école **maternelle** et 5 000 € quartier des **Fonzeaux**



# CCAS

## Le CCAS a renouvelé son équipe

### Composition du nouveau CCAS

#### Collège Elus :

ROUX Brigitte  
OCHUDLO Denise  
TARAMASCO Pierre  
ROUDIL Magalie

#### Collège citoyens :

TAULEIGNE Anne-Marie  
MAVEL Chantal  
BOUROUF Yazid  
SANNIÉ Muriel

**Plan canicule :** Dans le cadre du plan « CANICULE », nous vous rappelons qu'il est conseillé de signaler (parents, voisins, amis, ....) les personnes vulnérables ou isolées qui sont dans votre entourage auprès du secrétariat de mairie  
Tél.04 66 30 40 72.

**La crise sanitaire :** Le CCAS a pris toutes ses responsabilités pendant la crise sanitaire pour aider les personnes en difficulté qui nous ont sollicitées ou que nous avons repérées. Nous avons également contacté un certain nombre de personnes isolées (sans famille sur la commune) dont nous avons connaissance mais notre liste était certainement incomplète, veuillez-nous en excuser. Mais une grande solidarité naturelle a aussi été très présente pendant cette période entre voisins, amis et au sein des familles.

## Solidarité



Atelier fabrication de masques aux Jonquilles coordonné par Béatrice du Centre Socioculturel Lucie Aubrac



Atelier mise sous enveloppe des masques à la Mairie par les élus

### Les masques

A l'image de la gestion globale de la crise par l'Etat, les consignes n'ont pas été claires du tout. Au début il n'en fallait pas - rappelons nous le défilé de ministres qui affirmaient que ce n'était pas utile - puis l'usage des masques aux normes (et non en tissu) est devenu fortement conseillé. Finalement, les masques en tissu, même artisanaux, étaient tolérés sous réserve du respect des normes AFNOR... Il fallait suivre !

Dans ce cadre, des masques en tissus certifiés aux normes ont été commandés rapidement (2000) par le biais de l'agglomération mais ils sont arrivés très tard.

La Mairie a commandé et distribué 2 000 normés jetable après de l'entreprise des Salles-du-Gardon, ainsi que 2000 à la Pharmacie de Cendras quand la situation s'est débloquée. 200 enfin ont été commandés à la couturière locale.

La Mairie a acheté tous les matériaux utiles pour confectionner des masques artisanaux en respectant le modèle AFNOR et Béatrice avec le centre socioculturel ont coordonné la fabrication.

**Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux ateliers !**

# Santé : un pédiatre à Cendras

**Entretien avec le Docteur COUSIN qui s'installe au Pôle de santé début Septembre**

**« Pouvez-vous vous présenter ? »**

*Je suis pédiatre, spécialisé en pneumologie et allergologie de l'enfant et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vais m'installer au Pôle santé de Cendras à partir du mois de Septembre.*

*En tant que pédiatre généraliste, j'assure le suivi des nourrissons jusqu'à 3 ans (vaccination, croissance...) et je donne des avis spécialisé pour des problématiques diverses sur demande du médecin traitant pour les enfants de tous les âges.*

**« Avez-vous des spécialisations dans votre domaine de compétence ? »**

*En tant qu'allergologue et pneumologue d'enfant, je me suis spécialisé dans :*

- les maladies respiratoires (toux, difficultés respiratoires et essoufflement à l'effort, asthme, infections, maladies rares) ;
- les maladies allergiques (alimentaires, respiratoires) et les rhinites et conjonctivites allergiques ;
- les problèmes de peau : eczéma, urticaire.

*Dans ce contexte, j'effectue des explorations fonctionnelles respiratoires (test de souffle à partir de 6 ans) et des tests cutanés d'allergie (dès la naissance) au sein du cabinet en prenant en compte l'environnement et le lieu de vie particulier pour chaque enfant. Des tests d'allergie pour tous les aliments sont disponibles.*

**« Comment allez-vous fonctionner ? »**

*La prise de rendez-vous s'effectuera par internet sur le site [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou par téléphone (qui sera communiqué plus tard).*



**Un Pôle de Santé complet, une équipe renforcée et pluridisciplinaire (Docteurs, Pédiatre, Infirmières et Kiné)**





# Un Cendrasien à l'honneur



**Samy AURIGNAC**

Coup de projecteur sur Samy Aurignac, enfant de Cendras devenu cycliste professionnel. De Malataverne à Phnom Penh, de l'étoile de Bessèges à l'Asie Tour, le parcours atypique de ce coureur attise la curiosité de nombreuses chaînes de télévision et de la presse spécialisée.

Après s'être fait les mollets au Vélo Club de Cendras puis au Vélo Club d'Alès, résultats aidant, il embrasse une carrière professionnelle passant par Martignes puis dans la Team Sovac de façon éphémère. Déterminé à être maître de son destin, il décide de créer sa propre équipe continentale. Intimement lié au Cambodge, son épouse en étant originaire, c'est sous l'égide de la Fédération Cambodgienne qu'il fonde la formation « Cambodia Cycling Academy » qui voit le jour en Janvier 2020.

C'est la première équipe professionnelle de l'histoire de ce pays du Sud-Est Asiatique.

Le lien fort avec les Cévennes subsiste car le service course demeure à Alès, avec l'aide de la mairie et d'Alès Agglomération au niveau des infrastructures.

Samy a dû parfois quitter sa tenue de sportif de haut niveau pour le costume de chef d'équipe démarchant les sponsors, approchant les banques pour des prêts, toutes ces obligations administratives vitales mais ô combien énergivores.

16 coureurs de haut vol pour des courses dans 17 pays différents. Le Cendrasien parcourt le monde au gré de sa passion.

Vous le croiserez peut-être, entre deux épreuves, avalant les kilomètres vers Saint Germain de Calberte, dans ces paysages qu'il aime tant. Rêvant, avec humilité et détermination, de prendre un jour le départ de la Grande Boucle.



# Nos commerces et nos producteurs locaux

## Le local, un enjeu de société.

Développer les circuits courts, soutenir nos producteurs locaux, acheter dans nos commerces de proximité, c'est favoriser l'emploi local. C'est l'une des clefs essentielles pour une transition écologique réussie.

Nos commerçants et nos producteurs jouent un rôle primordial et inestimable également au service du lien social. Ils sont des atouts importants pour notre commune et notre qualité de vie. Nous avons une responsabilité collective et individuelle en tant que consommateur pour les soutenir, surtout en temps de crise.

Favorisons nos commerces et nos producteurs locaux !

## Le chalet des fées beauté : une Esthéticienne engagée pour l'environnement et le bien être

C'est au cœur d'un havre de paix que Camille vous accueille au 246 chemin du Perdiguier dans le calme et la bonne humeur pour prendre soin de vous.

Esthéticienne diplômée, la cendrasienne vous propose au sein d'un lieu atypique, le chalet des fées, différents types de prestations : soins visage et corps, ongles, massage, bien-être, épilations classiques et au fil, beauté du regard...

Elle travaille uniquement avec des produits naturels et/ou bio fabriqués localement.

Vous pouvez la retrouver sur sa page Facebook : le chalet les fées beauté et pour tout rendez-vous, il suffit de la contacter au 06-62-05-88-65.

Favorisons nos commerces de proximité !



## Le D'Allia : un nouveau commerce beauté à Cendras

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le salon de beauté le D'Allia a ouvert ses portes 29 impasse du Clocher à la place de l'ancienne boutique d'Odile, à qui nous souhaitons d'ailleurs une heureuse retraite.

Audrey, titulaire d'un CAP esthétique et d'une formation de prothésiste ongulaire, vous propose les prestations suivantes : maquillage, épilation, ongles, pédicure, gommage, modelage bien être, traitement anti âge et anti cellulite ainsi que lifting colombien.

Elle dispose également d'un côté boutique où elle vend des cosmétiques, des bijoux fantaisies ainsi que de la maroquinerie.

Vous pouvez la contacter sur Facebook, Instagram, Snapchat ou au 04-66-56-77-60.



# En bref

## Yannick Louche réélu Président du SHVC

Lors de l'installation du Conseil Syndical des Hautes Vallée Cévenoles avec une nouvelle équipe d'élus, Yannick Louche est réélu Président à l'unanimité des 16 communes membres.



## « Au bout du fil » solidaire avec les Cendrasiens

Dans l'attente de l'arrivée des grosses commandes de masques en lien avec l'agglo et de la mise en place de l'atelier solidaire coordonné par le centre socioculturel, la municipalité avait commandé 200 masques à notre couturière professionnelle locale, Nolwenn Dupin (Hernio), dont l'atelier s'appelle « Au bout du fil ».

Par solidarité avec les Cendrasiens, elle a quasiment divisé la facture en deux sur des prix de vente déjà peu élevés pour la période. La municipalité a bien conscience que la somme demandée n'a du couvrir que les matériaux. Nous la remercions chaleureusement. Des petits gestes qui participent au vivre-ensemble que nous défendons tant.



## Commémorations du 8 Mai 1945



Dans un contexte sanitaire compliqué, la cérémonie de commémorations du 8 mai 1945 ne s'est bien évidemment pas tenue dans des conditions habituelles.

Au nom du Conseil municipal de Cendras, le Maire a déposé seul une gerbe pour fêter les 75 ans de l'armistice et de la paix retrouvée. Un devoir de mémoire particulièrement important dans ces temps où les idées d'extrême droite gagnent du terrain.

## Le sous-préfet à Cendras

Jean Rampon, sous-Préfet d'Alès, a rencontré le personnel du centre social de Cendras en présence du Maire. Il est venu échanger sur les mesures sanitaires et de distanciation sociale, sur la rentrée scolaire et la prise en charge des enfants pendant les vacances.



## Chantier éducatif

Depuis plusieurs mois deux éducateurs spécialisés de l'association « Avenir Jeunesse » arpentent la commune à la rencontre des jeunes. A leur initiative, en lien avec la Mairie, un chantier éducatif s'est tenu pendant une semaine sur Cendras. Les jeunes ont été sérieux et ont accompli la mission confiée.



# En bref

## Un camion pizza à Cendras

Depuis quelques temps, sur autorisation de la Mairie Jeff « le lapin » et son camion à pizza se positionnent le lundi et vendredi soir sur la place de Malataverne, et le mardi soir sur le parking de la salle polyvalente à l'Abbaye (contact 06 36 10 69 71).



## Bonne nouvelle : le clos de l'Abbaye a réouvert !

Avec un grand dynamisme Monsieur Genest a repris « le clos de l'Abbaye ». Une volonté de créer une ambiance guinguette avec au menu grillades, pizzas, hamburgers maison, tapas... pour des prix abordables (contact 06 60 42 73 69).



## La poste

Les horaires d'ouverture de la poste pendant la période estivale (29 juin au 5 septembre) sont :

- Lundi 9h-12 et 13h30-16h30
- Mercredi 9h-12h
- Vendredi 13h30-16h30
- Mardi, Jeudi et samedi fermé

## Un nouvel autoentrepreneur

Philippe Plota vient de créer « Multiservices.com », il propose comme services : l'entretien des espaces vert, le débroussaillage, l'entretien de piscine, ... Bonne chance à lui ! Vous pouvez le joindre au : 06 78 11 88 58

## Sécurité

2 panneaux en forme de crayons ont été installés aux alentours de l'école pour prévenir les conducteurs de la présence d'une école et de passages piétons empruntés régulièrement par des enfants.



## Coup de cœur pour une Maison de village à Cendras

Pour le plaisir du plus grand nombre, nous pouvons admirer sur la place de Malataverne la belle devanture de Madame Benoit ! Bravo à elle pour le soin apporté à ses belles plantations !



# Ecole

## Crise sanitaire



Comme beaucoup d'entre vous, nous avons eu de nombreuses inquiétudes quant à la réouverture des établissements scolaires, décidée par l'Etat.

Les réticences d'une partie du corps médical ont alimenté nos craintes ainsi que les consignes nationales assez floues. Les décisions ont été compliquées à prendre mais elles se sont appuyées sur les éléments en notre possession et sur des réunions de concertation avec les élus, les représentants des parents d'élèves, le centre socioculturel, et les directeurs des trois écoles.

Avec du recul, nous pouvons vous confirmer qu'il a été bien plus prudent de laisser la maternelle fermée (avec un service minimum) dans un premier temps, et d'avoir décalé la réouverture de l'école élémentaire.

Le protocole sanitaire était exigeant, précis et long à mettre en place (marquage au sol, signalétique, sens de circulation, planning personnel, planning nettoyage...), il a donc fallu du temps pour le déployer afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles.



## Départ en 6ème

La traditionnelle cérémonie de départ en 6ème des CM2 a eu lieu à l'école de l'Abbaye et de Malataverne. La municipalité a offert un joli Atlas du monde et l'APE des calculettes de collégiens pour les encourager et les féliciter.

Bonne continuation à tous nos petits Cendrasiens dans cette nouvelle tranche de vie qui s'ouvre à eux.

Ce fut l'occasion de saluer l'ensemble du corps enseignant et du personnel municipal pour leur engagement dans cette période si particulière.



## Lecture tout public Samedi 29 aout 18h Place de la Mairie

Lecture à partir de 8 ans...

« Quelqu'un m'attend derrière la neige »

De Thomothé de Fombelle avec Denis Lanoy (lecteur) et Adam Dupas : musicien

Une hirondelle, en plein hiver, remonte vers le nord de l'Europe. Une voix la guide.

Au même moment, un livreur de glaces, un jeune homme remontent vers le nord

La lecture sera suivie d'un apéritif de rentrée



## Concours de dessin pour « Lire Délivre 2020 »

**Sorciers, sorcières et monstres de légende d'ici et d'ailleurs, d'hier... et d'aujourd'hui !**

Ouvert à tous les enfants de Cendras ! Toutes les techniques graphiques sont autorisées (crayons, feutres, peinture, collage, photos...).

Vos œuvres sont à réaliser sur papier **format A4 portrait** et à déposer en mairie d'ici la fin du

mois de septembre prochain. Pensez à inscrire le nom et le prénom ainsi que le numéro de téléphone du participant au dos du document au crayon.

La plus chouette réalisation fera la couverture du programme du prochain "LIRE Délivre"! Et tous les concurrents seront récompensés lors du week-end du livre, qui aura lieu du 20 au 22 Novembre 2020.

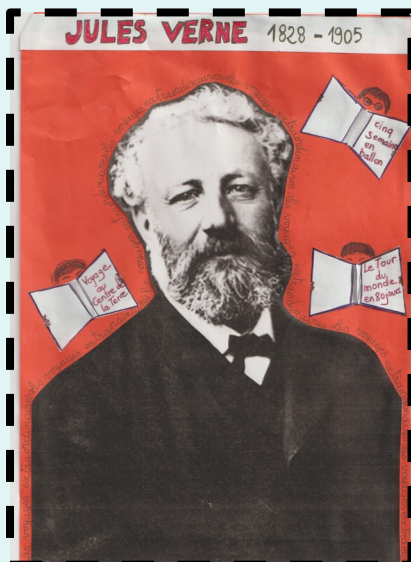
*En participant, j'ai connaissance que je me libère de mon droit de propriété intellectuelle.*

## Exposition le tour du monde en 80 jours

Vendredi 10 janvier 2020, nous avons organisé à l'école une exposition sur le tour du monde en 80 jours de Jules Verne.

Nous avons exploité le sujet dans différentes disciplines ... arts-plastiques, géographie, histoire, musique, poésie, mathématiques et lecture.

Lors de l'exposition, un goûter a été proposé et nous étions guides pour notre « petit musée ». Nos productions sont actuellement exposés à la médiathèque.



# Associations

## Assemblée générale de l'association des Jonquilles

Le 22 janvier s'est tenue l'assemblée générale des Jonquilles. Après le bilan des activités effectuées nos adhérents ont pu passer un agréable après-midi au cours duquel ils ont dégusté de délicieuses galettes des Rois dans une ambiance agréable et animée par Yves qui a fait danser et chanter.



## Carnaval des enfants

Le 4 Mars 2020, L'APE Maternelle de Cendras en association avec le Centre Social Lucie Aubrac ont relancé le Carnaval des enfants. Près d'une centaine d'enfants costumés ont répondu à l'appel. Confettis en mains, les enfants ont défilé dans les rues de Cendras sur de la musique carnavalesque. Après le défilé, ils ont rejoint la salle polyvalente où un goûter les attendait. Sur le son de DJ David, les enfants ont pu esquisser leurs premier pas de danse qui nous

l'espérons ne sera pas le dernier ! L'APE Maternelle ainsi que le Centre Social remercie les parents qui ont accompagné et aidé pour le rangement. Nous remercions également le Syndicat mixte des Hautes Vallées Cévenoles pour la protection du cortège par François Moisset, ainsi que la Mairie. Monsieur Carnaval vous dit déjà à l'année prochaine !



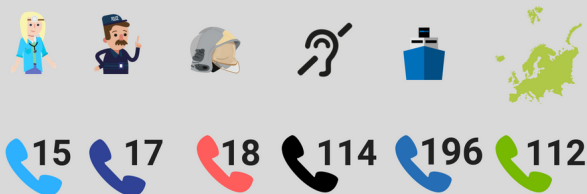
# Agenda

- **Jeudi 16 juillet** 20h30 Place de la Mairie concert avec Cil, une chanteuse rock'n'roll
- **Jeudi 23 juillet** 20h30 Place de la Mairie Soirée Jazz Hommage autour de Chet Baker
- **Jeudi 30 juillet** 20h30 Place de la Mairie, soirée poésie Aragon.
- **Samedi 29 août** 18h Lecture tout public de Denis Lanoy place de la Mairie, suivi d'un apéritif de rentrée
- **Vendredi 4 septembre** à partir de 16h30 Forum des associations (parking écoles)
- **Vendredi 9 octobre** soirée Palestine avec la venue de Salah Hamouri
- **Jeudi 15 octobre** 20h30 salle Nelson Mandela théâtre avec le Cratère « La Quiche en 5 actes »
- **Du 20 au 22 novembre** « Lire Délivre »

Service-Public.fr



## URGENCE : QUI APPELER ?



### Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

**Directeur de la publication :** Sylvain André  
**Conseil de rédaction :** Sylvain André, Pierre Taramasco, Magalie Roudil, Anne-Lise Bastide, Carole Heller.  
**Journal tiré à 1150 exemplaires**

# Pratique

- 📞 **Assistante sociale :** Tél : 04.66.34.60.60.
- 📞 **Association « Les Jardins du Galeizon » :** Tél/fax : 04.66.34.52.80.
- 📞 **Alès Agglo :** Bâtiment ATOME - 2 rue Michelet - 30100 ALES-Tél.: 04.66.78.89.00.-ordures ménagères-encombrants : Tél : 0800540540 - numero.vert@ville-ales.fr
- 📞 **Biosphéra :** Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.
- 📞 **Centre Socioculturel Lucie Aubrac :** Tél: 04.66.78.69.82.
- 📞 **Déchèterie des Salles du Gardon :** Tél : 04.66.54.86.02. du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- 📞 **Dentiste :** Picconi Claire, Tél : 04.66.78.69.19.
- 📞 **Docteur Muriel Espaze :** St Martin de Valgagues – Tél.04.66.30.12.11.
- 📞 **Ecole Primaire Abbaye :** Tél : 04.66.30.30.87.
- 📞 **Ecole Maternelle Abbaye :** Tél : 04.66.30.41.55.
- 📞 **Ecole de Malataverne :** Tél : 04.66.56.77.29.
- 📞 **Encombrants :** Ramassage les 1er et 3ème mardi du mois.
- 📞 **Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Été 2020** Tél : 04.66.30.09.93.-Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - Samedi de 8h30 à 12h.
- 📞 **Pharmacie :** Tél: 04.66.86.18.87.
- 📞 **Poste de Cendras :** Tél: 04.66.30.20.17.– du 1/06/2020 au 5/09/2020 –Lundi de 9h à 12h-13h30 à 16h30-Mercredi de 9h à 12h et Vendredi de 13h30 à 16h30.
- 📞 **REAL (Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne) :** Une assistance technique 24h/24 et 7j/7 -Tél : 04.66.54.30.90.– contact@real.fr
- 📞 **Résidence l'Euzière :** Tél : 04.66.56.37.37.
- 📞 **Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) :** Tél: 04.66.30.14.56.
- 📞 **Société HLM « Un Toit Pour Tous ».** 558 chemin de la Tourtugue. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.
- 📞 **Société HLM « 3 F Occitanie».** Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.
- 📞 **Taxis de Cendras.** Mme Reverger : 06.98.40.68.86 ou MOTAXI : 06.51.11.15.48.
- 📞 **VEOLIA assainissement :** Tél : 09.69.32.93.28.

## Pole Santé de Cendras (Impasse du Clocher)

♦ **Cabinet d'infirmières :** Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon -Tél: 04.66.30.28.46.

**Permanence au cabinet le lundi matin avec et sans rendez-vous. Soins et prises de sang sur rendez-vous les autres jours de la semaine.**

♦ **Docteur Moussant Jean-Michel : Été 2020**

Consultations sans rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 12h - Tél. : 04.66.43.08.76.

♦ **Docteur Gourdon Christine :Été 2020**

Consultations uniquement le matin sur rendez-vous - Tél.04.34.24.22.09.

♦ **Infirmière: Saint Germes Erell :** Tél : 06.20.93.81.55

♦ **Kinésithérapeute :** Roussel Florence, Tél: 04.66.30.92.52.